

## REGLES/CODE DE CONDUITE CONTRE LA CORRUPTION

Computacenter s'engage à se conformer à toutes les lois et réglementations anti-corruption applicables. Parallèlement, en 2007, le Groupe s'est ouvertement engagé à adhérer aux 10 principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies, dont le dixième principe nous engage spécifiquement à empêcher toutes les formes de corruption.

La politique de Computacenter a toujours consisté à ne tolérer aucun comportement malhonnête, et il a toujours fait partie de la culture de Computacenter de conduire ses activités de manière juste, honnête et transparente.

Rappel de ces règles :

- Nous n'accordons pas de commissions illégales, ni n'acceptons que des commissions illégales soient proposées en notre nom, dans une tentative de se voir attribuer un bénéfice commercial ou personnel, ou dans une tentative de motiver un tiers à agir de manière irrégulière ;
- Nous refusons de mener des affaires avec des relations pouvant nuire à notre réputation en ne respectant pas ces valeurs ;
- Nous mettons en place nos propres processus pour éviter la corruption, de nos personnels et des tiers, directement ou indirectement ;
- Nous reconnaissons que certaines donations, prestations d'hospitalité et certains cadeaux, qu'ils soient donnés ou reçus, peuvent être considérés comme inappropriés dans certains cas et nous veillons à ce que notre motivation reste de développer les relations publiques avec nos clients tout en conduisant notre activité de manière juste, honnête et transparente ;
- Nous nous assurons que chaque personne au sein de notre secteur d'activités, y compris nos partenaires commerciaux et nos principaux fournisseurs, connaisse nos principes et nous exigeons de la part de nos équipes concernées leur engagement vis-à-vis de ces règles de Conduite et des politiques associées ;
- Nous passons régulièrement en revue ces règles et les chartes associées, en les accompagnant de communications vers les équipes concernées, nos principaux fournisseurs et partenaires ;
- Nous garantissons l'existence de canaux de communication pour permettre à tous les employés, partenaires et principaux fournisseurs de rapporter les cas suspects de comportement malhonnête.